



MRC
D'ARGENTEUIL
Authentique. **Avec vous.**

430, rue Grace
Lachute (Québec)
J8H 1M6
T. 450 562-2474
F. 450 562-1911

mrc@argenteuil.qc.ca
argenteuil.qc.ca

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Un budget 2019 sous le signe de la croissance économique

Lachute, le 3 décembre 2018 – La MRC d'Argenteuil est fière de présenter son budget 2019, adopté à l'unanimité par les membres de son conseil lors de sa séance ordinaire du 28 novembre dernier. Ce budget équilibré résulte d'une planification rigoureuse et minutieuse en droite ligne avec la stratégie de revitalisation économique de la MRC et le schéma d'aménagement et de développement révisé du territoire, avec comme toile de fond la planification stratégique de la MRC intitulée *Ensemble, façonnons l'avenir*.

Les grandes lignes du budget 2019

Le budget total de la MRC d'Argenteuil s'élève à 9 333 680 \$, incluant des entrées et des sorties de fonds de 729 089 \$, qui n'ont toutefois aucune incidence budgétaire, mais qui doivent être inscrites à titre de revenus et de dépenses. Le budget « net » de la MRC pour 2019 est donc de 8 604 591 \$.

En 2019, la part du budget global de la MRC assumée par les municipalités par l'entremise des quote-parts représente 47,2 %. Comme l'ensemble des MRC du Québec, la quote-part est la principale source de revenus de la MRC d'Argenteuil et est payable par les neuf municipalités locales qui la composent. Pour l'année 2019, l'ensemble des quote-parts totalise 4 406 654 \$, une hausse moyenne de 4,82 % comparativement à 2018. Plus de la moitié de cette hausse est directement attribuable à la croissance économique qui touche Argenteuil, notamment par la création de nouveaux postes en lien avec le déploiement d'Internet haute vitesse par fibre optique sur une partie importante du territoire de la MRC ainsi que par l'embauche d'une nouvelle ressource au sein du Service de développement économique dédiée principalement à la prospection, au démarchage et à la mise sur pied du projet hautement novateur d'espace industriel collaboratif *Synercité*, basé sur l'approche de synergie industrielle.

Outre la quote-part, les autres sources de revenus (52,8 %) proviennent quant à elles de réserves et de surplus accumulés libres, de subventions du gouvernement du Québec et de divers revenus.

Il est à noter qu'une enveloppe de 155 000 \$ provenant du *Fonds de développement des territoires* (résultant du Pacte fiscal ratifié en 2015 par l'UMQ, la FQM et le gouvernement du Québec) sera partagée entre les neuf municipalités constituantes de la MRC afin de soutenir des projets

structurants à l'échelle locale. De plus, dans le cadre du même fonds, une somme de 41 120 \$ est réservée pour les projets structurants pilotés par les partenaires du milieu.

Une valeur des propriétés de la MRC établie à plus de 4,36 milliards \$

La plus grande partie des dépenses de la MRC à être assumées par les neuf municipalités locales est partagée selon un calcul basé sur la richesse foncière uniformisée (RFU). Cette donnée est obtenue en effectuant la somme des valeurs foncières des immeubles et des terrains, ce qui représente pour la MRC d'Argenteuil un montant de 4, 365 G\$ au 15 septembre 2018, soit une hausse de 2,82 % comparativement au 15 septembre 2017.

En plus d'assumer ses compétences obligatoires en vertu des lois provinciales, la MRC d'Argenteuil agit à titre de « coopérative de services » auprès de ses municipalités constituantes, entraînant du même coup des économies d'échelle importantes dans plusieurs secteurs d'activités, dont le génie forestier, le génie civil et la voirie locale, l'accès à un service de réseautique complet, etc. Les neuf municipalités locales peuvent également bénéficier de l'accompagnement de la MRC dans leurs diverses demandes d'aide financière.

Le préfet de la MRC d'Argenteuil, monsieur Scott Pearce, se réjouit de l'adoption à l'unanimité du budget 2019 : « Dotée d'une vision à la fois réaliste et ambitieuse pour son territoire, la MRC d'Argenteuil se développe, se mobilise, évolue. Ce budget affirme clairement notre leadership en matière d'innovation et de développement économique durable ainsi que notre volonté manifeste d'adapter notre structure organisationnelle à l'effervescence réelle qui souffle présentement sur Argenteuil. Tous les éléments sont réunis pour favoriser la mobilisation du milieu, et ce, afin de continuer à faire d'Argenteuil un milieu de vie inspirant du point de vue économique, social et environnemental».

« Le budget 2019 de la MRC est en droite ligne avec nos valeurs, dont celles d'être à l'écoute de la population et de faire preuve d'ouverture face aux projets rassembleurs. Notre conseil se réjouit, en tant que gouvernement de proximité, d'avoir adopté un budget responsable, résolument tourné vers l'avenir, qui tient compte des opportunités à saisir, en respect avec la mission de la MRC d'Argenteuil et la capacité de payer des contribuables», a fait valoir le préfet suppléant de la MRC et maire de la Ville de Lachute, monsieur Carl Péloquin.

-30-

Source : MRC d'Argenteuil

Pour information :

Marc Carrière

Directeur général et secrétaire-trésorier

MRC d'Argenteuil

450 562-2474, poste 2328

mcarriere@argenteuil.qc.ca